

**OBJET**

**REALISATION D'UNE AIRE COUVERTE SPECIFIQUE  
DE VOLLEY BALL A SAINT-FRANCOIS**

**AVENANT N° 1 AUX MARCHES DE TRAVAUX  
DU LOT 1 AVEC BSO ET DU LOT 5 AVEC EER**

---

**Délibérations antérieures**

N°04/2-04 approuvant le projet ;

N°05/3-02 approuvant le plan de financement ;

N°05/8-27 autorisant de signer les marchés (lot 3, 4, 5, 6) et lancer un nouvel Appel d'Offres pour le lot 1 (VRD-GO).

**Rappel**

Afin de favoriser l'émergence d'un véritable pôle espoir de haut niveau, agréé par la Fédération Française de Volley-Ball, la Ligue Réunionnaise propriétaire du terrain situé au 87 boulevard de Saint-François et cadastré section ES 60 a confié à la ville la construction d'une aire couverte spécifique de volley-ball sur une partie de ce terrain.

Cet équipement permettra en outre :

- la valorisation du foyer de volley-ball en tant que pôle régional de référence ;
- l'implantation nouvelle de l'Ecole de volley-ball de Saint-Denis installée jusqu'à présent au Gymnase Universitaire ;
- le désenclavement des compétitions de jeunes et adultes, le week-end notamment, par rapport à la sur-utilisation de Champ-Fleuri et du Gymnase Universitaire ;
- l'utilisation de la salle par les écoles primaires du quartier (La Chaumière, Saint-François 4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>, Brûlé).

**Rappel des montants de marchés de travaux attribués**

PROJET  
 100707  
 07/2-24

Lots		Entreprises	Montants initiaux
LOT 1	VRD – Gross Œuvres et Divers	BSO	546 745,23 € TTC
LOT 3	Charpente couverture – Ferronnerie - Menuiserie	Construction sur Mesures	268 429,00 € TTC
LOT 4	Plomberie sanitaires	BSO	20 723,50 € TTC
LOT 5	Electricité	EER	44 349,38 € TTC
LOT 6	Peinture	A. LOMBARD	25 926,96 € TTC

**Motivations des Avenants N°1 aux lots 1 et 3**

**Lot 1**

Lors de l'exécution des terrassements, il a été constaté qu'une partie des fondations du bâtiment se situait sur un sol remblayé.

Une expertise géotechnique du sol a montré la nécessité d'exécuter un remblai technique.

Montant de l'avenant : 10799,00 € HT soit 11 716.92 € TTC.

Prolongation du délai 02 semaines.

**Lot 5**

L'éclairage prévu dans le cadre du marché de travaux confié à l'entreprise EER prévoit, en cas de coupure de courant, un éclairage de sécurité.

Toutefois, un éclairage « anti- panique » est nécessaire pour gérer le retour à la normale.

Montant de l'avenant : 980,00 € HT soit 1 063,30 € TTC.

Lot	Entreprise	Montant base en euro TTC	Avenant en euro TTC	Nouveau montant en euro TTC	% Augmentation
Lot 1	BSO	546 745,23	11 716,92	558 462,15	2,2 %
Lot 5	EER	44 349,38	1 063,30	45 412,68	2,5 %



**OBJET**

**REALISATION D'UNE AIRE COUVERTE SPECIFIQUE  
DE VOLLEY BALL A SAINT-FRANCOIS**

**AVENANT N° 1 AUX MARCHES DE TRAVAUX  
DU LOT 1 AVEC BSO ET DU LOT 5 AVEC EER**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 07/2-24 présenté par le Député-Maire, au nom des Commissions Sports / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve les avenants N°1 :

- au lot 1 VRD – Gross Œuvres et Divers de l'entreprise BSO pour un montant de 11 716,92 € ttc avec une prolongation du délai initial de 02 semaines ;
- au lot 5 Electricité de l'entreprise EER pour un montant de 1 063,30 € ttc.



# CONSTRUCTION DU GYMNASE DE VOLLEY BALL A SAINT-FRANCOIS

- MARCHE N° : LOT N° 1 – GROS ŒUVRE ET DIVERS
- ENTREPRISE : BSO – RUE RAYMOND VENEROSY – ZA – BP 288  
97827 LE PORT CEDEX
- MONTANT : HT 503 912.25 € - TTC 546 745.23 €
- DELAIS DES TRAVAUX : 8 MOIS Y COMPRIS PERIODE DE PREPARATION ET  
CONGES LEGAUX

## AVENANT N°1

### 1. – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet la prise en compte du devis de travaux supplémentaires suivant accepté par le Maître d'Ouvrage :

**\* Devis BSO-06-A0003-3 :**

. Adaptations de sols sur demande du géotechnicien :	10 799.00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>10 799.00 €</b>

### 2. – NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

	HT	TVA	TTC
. Montant d'origine	503 912,25	42 832,54	546 744,79
. Avenant n°1	10 799,00	917,92	11 716,92
<b>TOTAUX</b>	<b>514 711,25</b>	<b>43 750,46</b>	<b>558 461,71</b>

. Nouveau montant du marché TTC :  
(Cinq cent cinquante huit mille quatre cent soixante et un euros 71 cts.-)

3. - DELAIS :

. Les différents aléas rencontrés et les travaux supplémentaires ne modifient pas les délais contractuels.

4. - AUTRES DOCUMENTS DU MARCHÉ

. Tous les autres documents du marché d'origine sont inchangés.

Etabli le 29 Mai 2007

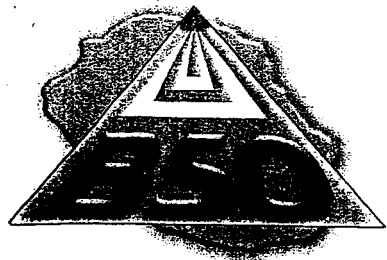
Le Maître d'œuvre  
**P.J. BERTIN-LEBEIGLE**  
Architecte I.C. Urbaniste  
8 Rue Alexis de Villeneuve  
97400 Saint-Denis  
Tél : 21 90 60 Fax : 21 53 52

Le Maître d'Ouvrage

Notifié à l'entreprise le

L'Entreprise,





# BOURBON SECOND OEUVRE

RECU 30 MAI 2007

MAIRIE DE ST DENIS sous couvert Mr BERTIN  
LEBEIGLE  
Monsieur Chadrin  
8 rue alexis de villeneuve  
97400 ST DENIS

Le port cedex, le 12/04/2007

## Offre de prix

### Descriptif Projet BSO-06-AO003-3

GYMNASE ST FRANCOIS: Travaux complémentaires suite avis de SEGC

Code	Désignation	U	Quantité	P.U.		Montant	
				en	€	en	€
01	Travaux de Gros Oeuvre						
01.01.01	Etude et visite complémentaire SEGC	ens	1,000		760,00		760,00
01.01.02	Fouille sous fondation (0.4 de part et d'autre mini sur 0.5 mini)	m3	86,000		20,50		1 763,00
01.01.03	Plus value terrassement rocheux (contrairement au rapport initial nous avons rencontré du terrain rocheux)	m3	21,500		62,00		1 333,00
01.01.04	Remblai tehcnique en 2 passe sur 0.5 cm d'épaisseur	m3	72,000		73,00		5 256,00
01.01.05	Evacuation des excédents	m3	72,000		21,00		1 512,00
01.01.06	Remblai complémentaire (sans apport)	m3	14,000		12,50		175,00
01	Travaux de Gros Oeuvre						10 799,00

Montant net de l'offre en €

10 799,00

## BOURBON SECOND OEUVRE

SAS au capital de 204 000 euros - ZA rue R. Vénérosy - BP 288 - 97827 LE PORT

Tél. : 0262 43 65 43 - Fax : 0262 43 42 26 - E-mail : bso@bso.re

RC Saint-Denis : 87B450 - SIRET : 343 164091 00021 - Code APE : 452 V





**RECAPITULATIF**

01	Travaux de Gros Oeuvre	
01	Travaux de Gros Oeuvre	<u>10 799,00</u>
	Montant net de l'offre en €	10 799,00
	T.V.A 8,50 %	917,92
	Prix d'offre en €	<u>11 716,92</u>

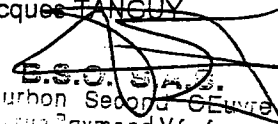
PRIX BASE : Marché  
DELAI D'EXECUTION : 2 semaines complémentaires  
VALIDITE DU DEVIS : 3 mois  
CONDITIONS DE PAIEMENT : Marché

**BON POUR ACCORD**

Le client

Pour la société,

Jacques TANGUY

  
**B.S.O. S.A.S.**  
Bourhon, Seconde Oeuvre  
Chemin Raymond Vénérosy  
RD 240 - 97007 LE PORT Cedex  
Tél. 0162 486 043 - Fax 02 98 21 026  
SIRET 848 104 001 00021 - N° 210 1 V  
Capital 300 000 € - email: bso@bso.re

**CONSTRUCTION DU GYMNASSE DE VOLLEY BALL  
A SAINT-FRANCOIS**

- MARCHE N° : LOT N° 5 - ELECTRICITE  
- ENTREPRISE : EER 46 BIS RUE MOULIN JOLI  
RIVIERE DES GALETS  
97419 LA POSSESSION  
- MONTANT : HT 40 875 € - TTC 44 349.38 €  
- DELAIS DES TRAVAUX : 8 MOIS Y COMPRIS PERIODE DE PREPARATION ET  
CONGES LEGAUX

**AVENANT N°1**

**1. – OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet la prise en compte du devis de travaux supplémentaires suivant accepté par le Maître d'Ouvrage :

\* Devis N° 012/04/07 :

. Complément d'éclairage anti panique de la grande salle :	1 499.00€
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 499.00 €</b>

**2. – NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

	HT	TVA	TTC
. Montant d'origine	40 875,00	3 474,38	44 349,38
. Avenant n°1	1 499,00	127,42	1 626,42
<b>TOTAUX</b>	<b>42 374,00</b>	<b>3 601,80</b>	<b>45 975,80</b>

. Nouveau montant du marché TTC :  
(Quarante cinq mille neuf cent soixante quinze euros 80 cts.-)

**3. - DELAIS :**

. Les différents aléas rencontrés et les travaux supplémentaires ne modifient pas les délais contractuels.

**4. - AUTRES DOCUMENTS DU MARCHÉ**

. Tous les autres documents du marché d'origine sont inchangés.

Etabli le 29 Mai 2007

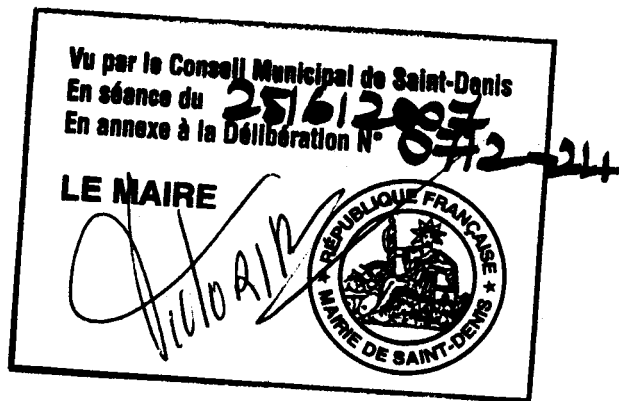
Le Maître d'oeuvre

Le Maître d'Ouvrage

**P.J. BERTINIERI**  
Architecte D.P.L.G. Titulaire  
8 Rue Alexis de Villeneuve  
97400 Saint-Denis  
Tél : 21 90 60 - Fax : 21 53 52

Notifié à l'entreprise le

L'Entreprise,





ENTREPRISE ELECTRIQUE REUNION

LA POSSESSION  
100707  
0262 42 21 58

Possession, le 12 Avril 2007

MAIRIE de SAINT-DENIS  
Service Superstructures  
Hôtel de Ville  
4, Rue de PARIS  
97717 - SAINT-DENIS  
MESSAG - CEDEX 9

" GYMNASE DE SAINT-FRANCOIS - COMPLEMENT ECLAIRAGE  
ANTI-PANIQUE DE LA GRANDE SALLE + MODIFICATION  
IMPLANTATION GRADIN "

DEVIS N° 014/04/07

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
1)	Fourniture + pose Spot halogène 1 X 150 W type CORMORAN MAZDA	U	4	150,00	600,00
2)	Fourniture + pose câblage	Ens	1	500,00	500,00
3)	Modification câblage réglettes fluos 2 x 36 W (éclairage gradins)	U	1	150,00	150,00
4)	Fourniture + pose Inter S A étanches	U	3	15,00	45,00
5)	Fourniture + pose Hublots	U	3	68,00	204,00
MONTANT HORS TAXES					1 499,00
T.V.A. 8,5 %					127,42
MONTANT T.T.C.					1 626,42

Arrêté le présent devis à la somme de : MILLE SIX CENT VINGT SIX EUROS  
ET QUARANTE DEUX CENTIMES.

LA DIRECTION  
M. J.C. BASSAMBY  
SIRET : 345 114 981 20193